

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CULTURE



La ministre de la Culture, Roselyne Bachelot-Narquin, était aujourd'hui à Saint-Germain-en-Laye, pour poser la première pierre du futur plus grand bassin d'Île-de-France, situé dans le Domaine national de Saint-Germain-en-Laye.

Ce projet de re-création, a été lancé à l'initiative de la ville de Saint-Germain-en-Laye, comme l'a rappelé Arnaud Pericard en préambule. « *Comme vous le savez, je suis né et j'ai grandi à Saint-Germain-en-Laye. Mon attachement à cette ville, à son histoire, à son patrimoine, est immense. Ce projet de re-constitution du Grand bassin, je l'ai donc porté, avec la majorité municipale. Initié par la Ville, il n'aurait néanmoins pas pu voir le jour sans ceux qui ont accompagné, avec nous, sa réalisation. Nous sommes donc particulièrement émus, à l'heure de ce geste symbolique que vous avez bien voulu honorer de votre présence, Madame la Ministre, car la reconstitution du grand bassin de Le Nôtre était un rêve inachevé pour notre ville, quasiment du ressort du mythe. Déjà Paul et André Vera, il y a 60 ans appelaient de leurs vœux « la restauration du bassin » : "La France n'a pas de prix olympiques ni de prix Nobel. Saint-Germain doit être le champ d'entraînement pour les uns et les autres. Y eut-il eu jamais endroit plus propice ? Déjà, pour donner vie à l'entrée des jardins, pourquoi ne pas remplacer le groupe de marbre, son massif de base et gazon, par une pièce d'eau (...)? Ce serait, sans nul doute, la restauration d'un bassin primitif".*

Alors, à force de ténacité, de courage, de patience, en lien avec tous nos partenaires que je souhaite remercier vivement, cette mythologie est devenue quasi-réalité. Cette aventure a commencé il y a 340 ans dans notre commune. Lors de la conception des jardins, Le Nôtre avait dessiné trois bassins. Deux d'entre eux sont toujours présents mais le 3^e laisse place à un disque orphelin. Nous avons souhaité saisir l'opportunité des travaux du Tram 13 pour continuer à embellir notre patrimoine, et faire coïncider l'arrivée de la nouvelle liaison entre Saint-Cyr-l'École

et Saint-Germain-en-Laye avec la fin des travaux du Grand bassin. Le jet d'eau de 20 m sera visible depuis le terminus du tram et invitera les voyageurs à découvrir l'univers du jardin à la Française. »

La Ville a pu s'appuyer sur le soutien financier de l'État, de la Région Île-de-France, du Département des Yvelines, de mécènes et de donateurs privés, grâce au lancement d'une souscription publique avec la Fondation du patrimoine. Symboliquement, la ministre et le maire – en présence du préfet des Yvelines, Jean-Jacques Brot, des parlementaires, des représentants de la Région et du département et de Régis Martin, architecte en chef des Monuments historiques qui suit et accompagne le projet –, ont posé la première pierre du futur Grand bassin, geste inaugural qui marque cette volonté et cette ambition partagées de valoriser et restaurer le patrimoine, de le rendre vivant à Saint-Germain-en-Laye.

PARTAGER UNE MÊME VISION AU SERVICE DU PATRIMOINE ET DE SA MISE EN LUMIÈRE

« *Saint-Germain-en-Laye est une ville royale, soucieuse de préserver son patrimoine remarquable, de le faire rayonner. Ce projet conforte la valorisation, engagée par la Ville depuis plusieurs années, des témoignages historiques qu'elle recèle : rampe des Grottes, mur des Lions, vestiges du Château-Neuf édifié par Henri II et Henri IV qui était la préfiguration du château de Versailles ; le pavillon de la Muette ; nos églises Saint-Louis et Sainte-Croix, le Temple. La ville a également souhaité soutenir la rénovation du château depuis 2014. Au-delà de la rénovation des façades, la reconquête des douves impactera la ville, dans le cadre de l'éclairage public pour la mise en lumière (2,23 M€). Nous avons, par ailleurs, engagé un projet de mise en lumière du patrimoine remarquable dans le cœur historique et protégé de notre ville.*

.../...

Responsable de la communication

Nathalie GRÉGOIRE
nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 83 / 06 50 79 76 63



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CULTURE



Notre volonté est de faire vivre la culture pour tous, en partenariat avec nos partenaires du territoire, et avec le soutien du ministère de la Culture qui partage cette vision innovante de l'action culturelle dans le cadre d'événements artistiques avec le Musée d'Archéologie nationale et le Domaine national, notamment pour Opéra en plein air, des expositions à ciel ouvert et le prochain festival de musique classique », a poursuivi le maire.

Un projet ambitieux qui participe au rayonnement de la ville comme du patrimoine de notre bassin de vie salué par la ministre Roselyne Bachelot-Narquin : « Je suis très heureuse d'être parmi vous pour la pose de cette première pierre du Grand bassin en pierre de Bourgogne, dont la construction permettra de redonner tout son éclat et sa majesté à la perspective du Château-Vieux. Je suis fière de ce projet patrimonial remarquable qui illustre la qualité et la fécondité des partenariats noués entre notre ministère et les collectivités locales, pour le plus grand bénéfice de nos concitoyens.

La restitution du Grand bassin, pièce maîtresse du projet paysagé mis au point par Le Nôtre apparaît également comme une évidence esthétique. Ce projet montre, s'il en était besoin, que le patrimoine peut et doit jouer un rôle prépondérant dans les stratégies de développement de nos collectivités locales, indispensable pour mieux comprendre notre Histoire, notre identité. »

La ministre a ensuite rencontré le personnel du MAN et du Domaine national, visité la chapelle comme les collections du musée, avant de découvrir les actes d'ondoiement (5 septembre 1638) et de baptême (21 avril 1643) de Louis XIV, l'acte de baptême de Jeanne Pitel comportant la signature de Molière (15 novembre 1670) et l'acte de naissance de Claude Debussy (22 août 1862), exposés à cette occasion à l'hôtel de ville, et préservés aux Archives municipales.

FINANCEMENTS PUBLICS ET SOUTIENS PRIVÉS

- État : 1 M€
- Région Île-de-France : 1 M€
- Département des Yvelines : 2,2 M€
- Ville de Saint-Germain-en-Laye : 1,7 M€
 - Suez : 300 000 € de mécénat
 - KparK : 20 000 € de mécénat
- Fondation du patrimoine : 8 800 € d'aide exceptionnelle
 - Membres du Fonds de dotation « Saint-Germain patrimoine & nature » : 75 000 €
- Dons de particuliers (dont association des Amis du vieux Saint-Germain et le Rotary) : 76 878 € (souscription publique en ligne toujours ouverte avec la Fondation du patrimoine).

SOUTIENS & PORTEURS DU PROJET

- Ministère de la Culture
- Région Île-de-France
- Département des Yvelines
- MAN – Domaine national de Saint-Germain-en-Laye
- OPPIC, Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture
 - Direction générale du patrimoine
- Architecte des Bâtiments de France
 - RATP
 - IDF mobilités
- Fondation du patrimoine

Responsable de la communication

Nathalie GRÉGOIRE
 nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr
 01 30 87 20 83 / 06 50 79 76 63

